

Espace Carnot Immobilier

45 Boulevard Lazare Carnot 31000 TOULOUSE
Tél. 05.62.30.80.25 -- www.espace-carnot.com -- infos@espace-carnot.com

GRILLE TARIFAIRE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025

SERVICE DE GESTION LOCATIVE	6%TTC	8%TTC
Prestations :	Simplicité	Sérénité
GESTION ADMINISTRATIVE : (Envoi des avis d'échéances et des quittances au locataire, rapport de gérance par mail, vérification et relances des contrats d'entretien et des assurances, établissement et transmission de devis travaux)	✓	✓
GESTION COMPTABLE : (Encaissement des loyers, régularisation des charges, récupération des charges locatives, révision annuelle du loyer, suivi et gestion de dossier contentieux et relance active des locataires, paiement mensuel)	✓	✓
Mise à jour et réalisation des expertises obligatoires et transmissions mandat à l'expert	✓	✓
Déclaration de sinistre assurance	40.00€ TTC	✓
Suivi procédure sinistre	150.00€ TTC	✓
Gestion de travaux et livraison de chantier	150.00€ TTC	✓
Ouverture d'un dossier contentieux	40.00€ TTC	✓
Suivi de dossier contentieux	150.00€ TTC	✓
Participation aux expertises pendant les heures ouvrables du cabinet	72€ TTC /heure	✓
Aide à la déclaration		✓
Représentation du mandant aux assemblées générales des copropriétaires pendant les heures ouvrables du cabinet		✓
Résiliation anticipée (avant le terme du mandat)	50% des sommes dues <small>(cf mandat art 6)</small>	50% des sommes dues <small>(cf mandat art 6)</small>
Pacte location :		
Si départ du locataire sous 90 jours après son entrée : 2 mois de gestion offerts		✓
Si départ du locataire sous 182 jours après son entrée : 1 mois de gestion offerts		✓
Remise de parrainage :		
Deux mois de gestion offerts pour chaque nouveau propriétaire et son parrain	✓	✓
Location :	Part locataire	Part propriétaire
I/ Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail (*)	8€/m ² , 10€/m ² ou 12€/m ² TTC	8€/m ² , 10€/m ² ou 12€/m ² TTC
II/ Honoraires d'état des lieux	3€/m ² TTC	3€/m ² TTC
Le cumul de ces honoraires est plafonné à 2 mois de loyer charges comprises (I - II)		
(*) 8€TTC/m ² en zone détendue, 10€TTC/m ² en zone tendue, 12€TTC m ² en zone très tendue		
ASSURANCES FACULTATIVES / SERVICES COMPLEMENTAIRES **		
Assurance Loyer impayé	2,7% TTC du loyer mensuel charges comprises	
Vacance locative	2,3% TTC du loyer mensuel charges comprises	
Propriétaire non occupant	80€ TTC / an pour un appartement // 121€ TTC /an pour une maison	

** les CGV sont disponibles lors de la souscription, les prix affichés sont exprimés en toutes taxes comprises et incluant les frais de dossier/courtage. PNO : 65€TTC pour un appartement ne dépassant pas les 200m² et 121€ TTC pour une maison ne dépassant pas les 200m². Pour une surface supérieure un devis sera demandé auprès de notre assurance. La SAS Espace Carnot Gestion est titulaire du numéro ORIAS 22002712 en qualité de mandataire d'intermédiaire d'assurance.



ADMINISTRATEUR DE BIENS - SAS au capital de 3000 € – 812 866 366 RCS Toulouse – APE 6831Z - Carte professionnelle n°948 délivrée par le CCI de Toulouse - Garantie financière de 500 000 € par QBE Banque

Espace Carnot

Immobilier

45 Boulevard Lazare Carnot 31000 TOULOUSE
Tél. 05.62.30.80.25 -- www.espace-carnot.com -- infos@espace-carnot.com

SERVICE TRANSACTION IMMOBILIERE :

	Simple	Exclusif
De 1€ à 130 000€ :	9000€ TTC	9000€ TTC
130 001€ 300 000€ :	7%TTC	6%TTC
De 300 001€ à 500 000€ :	6%TTC	5%TTC
A partir de 500 001€ et + :	4%TTC	3%TTC

SERVICE LOCATION SIMPLE :

Baux habitation :

Part locataire : 10€ttc/m² (visite, dossier, bail, acte de caution..)
3€ ttc/m² (etat des lieux d'entrée)
Part propriétaire : 10€ttc/m² (visite, dossier, bail, acte de caution..)
3€ ttc/m² (etat des lieux d'entrée)

Etat des lieux de sortie charge bailleur : 8€ TTC /m²
Inventaire etat des lieux de sortie : 2€ TTC/m²

Baux professionnels et commerciaux :

Charge locataire : 10%HT du loyer annuel HT

Charge bailleur : 10%HT du loyer annuel HT

SERVICE SYNDICAT DE COPROPRIETE

Prestations incluses dans le forfait	Forfait de base de gestion courante, selon configuration résidence	De 2 à 15 lots	Mini 1 500€ TTC + 250€ / lot au-delà
		De 16 à 30 lots	210€ TTC / lot principal
		De 31 à 50 lots	180€ TTC/ lot principal
		De 51 à 100 lots	130€ TTC / lot principal
		A partir de 101 lots	110€ TTC / lot principal
Modalités des rémunérations à l'heure – vacation			96€ TTC / heure



Espace Carnot

Immobilier

45 Boulevard Lazare Carnot 31000 TOULOUSE

Tél. 05.62.30.80.25 -- www.espace-carnot.com -- infos@espace-carnot.com

Frais relatifs aux réunions supplémentaires	Réunion supplémentaire avec le conseil syndical	Vacation
	Assemblée générale exceptionnelle	Vacation
	Convocation d'une assemblée générale supplémentaire	350€ TTC
Frais de recouvrement	Mise en demeure d'un tiers par lettre recommandée avec accusé de réception	40€ TTC
	Relance après mise en demeure	50€ TTC
	Conclusion d'un protocole d'accord par acte sous seing privé	100€ TTC
	Frais de constitution d'hypothèque	100€ TTC
	Frais de mainlevée d'hypothèque	100€ TTC
	Dépôt d'une requête en injonction de payer	100€ TTC
	Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice (uniquement en cas de diligences exceptionnelles)	100€ TTC
	Suivi du dossier transmis à l'avocat (uniquement en cas de diligences exceptionnelles).	100€ TTC
	Frais et honoraires liés aux mutations	Etablissement de l'état daté
Opposition sur mutation		50€ TTC
Délivrance du certificat prévu à l'article 20 de la loi du 10/07/1965		OFFERT
Frais de délivrance des documents sur support papier	Délivrance d'une copie du carnet d'entretien	20€ TTC + frais postaux
	Délivrance d'une copie des diagnostics techniques	20€ TTC + frais postaux
	Délivrance des informations nécessaires à la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique individuel mentionnées à l'article R. 134-3 du code de la construction et de l'habitation	20€ TTC + frais postaux
	Délivrance d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait du procès-verbal d'Assemblée Générale ainsi que des copies et annexes	20€ TTC + frais postaux
Frais relatif aux réunions sup.	Préparation, convocation et tenue d'une Assemblée Générale supplémentaire de 2 heures, à l'intérieur d'une plage horaire allant de 9h à 12h et de 14h à 18h	Vacation
	Organisation d'une réunion supplémentaire avec le conseil syndical d'une durée de 1 heure, par rapport à celle(s) incluse(s) dans le forfait.	Vacation
	Réalisation d'une visite supplémentaire de la copropriété/avec rédaction d'un rapport/sans rédaction d'un rapport et/en présence du président du conseil syndical/hors la présence du président du conseil syndical (rayer les mentions inutiles), par rapport à celle(s) incluse(s) dans le forfait.	Vacation
Frais relatif au règlement de copropriété et à l'état descriptif de division	L'établissement ou la modification du règlement de copropriété à la suite d'une décision du syndicat prise en application de l'article 26 de la loi du 10 juillet 1965 (si l'assemblée générale décide, par un vote spécifique, de confier ces prestations au syndic)	Vacation
	Publication de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété ou des modifications apportées à ces actes	20€ + frais postaux
Gestion administrative	Les déplacements sur les lieux	Vacation



Espace Carnot

Immobilier

45 Boulevard Lazare Carnot 31000 TOULOUSE

Tél. 05.62.30.80.25 -- www.espace-carnot.com -- infos@espace-carnot.com

et matérielle relatives aux sinistres		
	Les prises de mesures conservatoires	Vacation
	L'assistance aux mesures d'expertise	Vacation
	Le suivi du dossier auprès de l'assureur	Vacation
Frais relatif aux litiges et contentieux	La mise en demeure d'un tiers par lettre recommandée avec accusé de réception	20€ TTC
	La constitution du dossier transmis à l'avocat, à l'huissier de justice ou à l'assureur protection juridique	100€ TTC
	Le suivi du dossier transmis à l'avocat	Vacation
Autres prestations	Les diligences spécifiquement liées à la préparation des décisions d'acquisition ou de disposition des parties communes.	Vacation
	La reprise de la comptabilité sur exercice(s) antérieur(s) non approuvés ou non répartis (changement de syndic)	Vacation
	La représentation du syndic aux assemblées d'une structure extérieure (syndicat secondaire, union de syndicats, association syndicale libre) créée en cours de mandat ainsi qu'aux assemblées supplémentaires de ces mêmes structures si elles existaient antérieurement à la signature du présent contrat	Vacation
	La constitution et le suivi du dossier d'emprunt souscrit au nom du syndicat en application de l'article 26-4 alinéa 1 et 2 de la loi du 20/07/1965	Vacation
	La constitution et le suivi d'un dossier de subvention accordé au syndicat	Vacation
Vacation	Pendant les heures ouvrables : – Du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 14h à 18h00.	96€ TTC / heure
	En dehors des heures ouvrables :	144€TTC /heure
Frais d'immatriculation	Frais d'immatriculation	150€ TTC

